

## **TCHAD**

**DECLARATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR AMINE ABBA  
SIDICK, AMBASSADEUR, DELEGUE PERMANENT DU TCHAD  
AUPRES DE L'UNESCO LORS DU DEBAT DE POLITIQUE  
GENERALE A LA 40<sup>e</sup> SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE  
DE L'UNESCO**

**(Paris, 12- 27 novembre 2019)**

- Monsieur le Président de la Conférence Générale ;
- Monsieur le Président du Conseil Exécutif ;
- Madame la Directrice Générale de l'UNESCO ;
- Excellences Mesdames et Messieurs

Au nom de la République du Tchad, permettez-moi tout d'abord de féliciter Son Excellence Monsieur Ahmet Altay CENGIZER pour sa brillante élection en tant que Président de la 40<sup>e</sup> Session de la Conférence Générale. Je voudrais saluer les efforts du Conseil exécutif et du Secrétariat dans la préparation de nos présentes assises.

A Madame la Directrice générale **Audrey AZOULAY**, nous rendons un vibrant hommage pour la qualité du travail accompli à la tête de l'Organisation depuis son élection en 2017 en dépit des difficultés que rencontre l'UNESCO ces dernières années.

A cet égard, je voudrais vous assurer, **Monsieur le Président**, que mon pays souscrit entièrement au processus de transformation stratégique de l'UNESCO destiné à rendre notre Organisation à même de répondre aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle.

Mon pays entend également participer pleinement aux activités de notre Organisation et en particulier à la mise en œuvre des ODD 2030, notamment en prenant des mesures audacieuses en faveur de la paix, de l'Éducation, de la Santé, de la protection de l'Environnement et du bien-être de la population.

C'est ainsi que le Gouvernement du Tchad a adopté en juillet 2017 sa Stratégie de développement durable intitulée « **Vision 2030, le Tchad que nous voulons** » qui se décline en 4 axes stratégiques prenant en compte les 17 Objectifs du développement durable.

Cette Stratégie converge avec les aspirations des populations tchadiennes et les ambitions du Gouvernement à l'horizon 2030. Elle est également cohérente avec l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. D'ores et déjà, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National de Développement pour la période 2017-2021, le Gouvernement du Tchad a fait voter le 03 juin 2019 une **Loi sur la Couverture sanitaire universelle qui vise l'accès de toutes les populations à un paquet de soins de base.**

Et pour ramener la paix dans les conflits agriculteurs-éleveurs qui endeuillent les familles dans l'ensemble du Sahel et particulièrement au Tchad ces deux dernières années, le Gouvernement a organisé une Conférence sur la paix avec les chefferies traditionnelles gardiennes des us et coutumes en vue de les sensibiliser et de les amener à revenir à leur mission traditionnelle qui consiste à toujours privilégier le dialogue pour régler les éventuels conflits.

**Mesdames, Messieurs,**

La mise en œuvre de l'Agenda 2030 est une grande responsabilité pour nos pays. Et au Tchad, nous sommes conscients que l'échéance fixée par l'Assemblée Générale des Nations Unies pour l'atteinte des 17 Objectifs du Développement Durable n'est pas si lointaine.

C'est pourquoi nous avons prescrit dans les actions du Gouvernement le caractère prioritaire de l'Education et avons souscrit à tous les engagements internationaux pertinents en la matière. C'est ainsi qu'un plan intitulé « Plan Intérimaire de l'Education au Tchad » élaboré avec l'appui de l'UNESCO vient d'être adopté et financé par le Partenariat Mondial pour l'Education pour la période 2018-2020. C'est un Plan d'action qui s'arrime au Plan National de Développement et qui fait suite à la Stratégie intérimaire de l'Education et de l'Alphabétisation également financé par les Partenaires de l'Education de 2013 à 2016.

**Mesdames, Messieurs,**

Aux défis de développement et sécuritaires, s'ajoutent des défis environnementaux, notamment l'assèchement du Lac-Tchad.

**Ce Lac transfrontalier est également connu pour abriter la spiruline qui pourrait être l'aliment miracle du XXI<sup>e</sup> siècle** selon les déclarations du Professeur [Gérard Tremblin](#), Professeur de biologie végétale émérite. Cette micro-algue très protéinée et connue depuis des millénaires, possède des propriétés nutritives qui intéressent tout aussi bien l'Occident que le Sud. Pour préserver le Lac-Tchad et ses immenses richesses naturelles et culturelles exceptionnelles un projet intitulé **Biosphère et Patrimoine du Lac Tchad (BIOPALT)** financé par la Banque africaine du Développement et coordonné par l'UNESCO est en cours d'exécution pour classer le Lac Tchad sur la liste du Patrimoine de l'Humanité.

**Monsieur le Président,**

Nous sommes conscients des limites de notre Organisation. Mais nous devons demeurer tout aussi conscients que l'UNESCO est une Organisation indispensable pour la poursuite des idéaux de paix dans le monde.

Aussi, dans le cadre du programme de transformation stratégique de l'UNESCO associant les Etats membres à travers ses structures décentralisées, le Tchad qui bénéficie depuis plusieurs années des appuis de l'organisation dans les domaines de l'Education, de la Culture, de l'environnement et des sciences souhaite vivement que l'Antenne UNESCO qui a été créée depuis 2009 à N'Djamena soit érigée en Bureau Pays.

**Je vous remercie.**